

La Gazette de Berthier.

PUBLIÉE PAR LA COMPAGNIE D'IMPRIMERIE DE BERTHIER

UN DOLLAR PAR AN

BERTHIER, 20 JUILLET 1894

C. A. CHÈNEVERT, DIRECTEUR DE LA RÉDACTION

AVIS.

Nous avertissons nos abonnés qui ont des arriérés à la GAZETTE, que s'ils ne payent immédiatement, nous allons leur suspendre l'envoi du journal et mettre leur compte en collection.

Nous avons à plusieurs reprises, fait demande de paiement, mais bien peu ont daigné nous répondre.

Que les retardataires ne soient pas surpris, par conséquent, si on a recours à des procédés un peu sévères.

L'ADMINISTRATION.

FEUILLETON

No. 67

LE MÉDECIN DES FOLLES.

DEUXIÈME PARTIE

QUATRE FEMMES.

XXII

(Suite.)

Laurent, l'ex-valet de chambre promu à la dignité d'intendant de la maison de Neuilly-Saint-James, —s'était bien aperçu du changement d'humeur de son commensal mais il n'en avait tiré aucune conséquence.

—Il s'ennuie, peut-être, —se disait-il.—Quand M. Delarivière et M. Fabrice seront de retour, il aura de la distraction, et il reprendra sa gaieté.

Le ci-devant matelot reçut une lettre du constructeur de canots.

Cette lettre lui annonçait que le sloop qu'il avait visité était prêt à recevoir son grément, et le pria de venir voir si l'embarcation lui convenait.

Claude partit aussitôt pour Charenton.

Le sloop était à l'eau.

La coquetterie de ses formes méritait l'attention des connaisseurs.

Sa cabine spacieuse pouvait contenir six personnes.

—C'est un joli morceau de bois!...—fit Claude après avoir passé son inspection.—La coquille me plaît et, avec un bon grément à l'américaine, je crois qu'on pourra fi-

ler pas mal de nœuds à l'heure...

—Ça,—dit le constructeur,—j'en réponds...

—Et, demanda l'ex-matelot,—combien me feriez-vous payer l'objet?

—Tout gréé?

—Oui, tout gréé, avec sa chaîne et son ancre...

—Ça vaut douze mille francs...

—Très bien! —reprit Claude

Marteau de l'air le plus sérieux du monde; puis il ajouta; —Et combien ferez-vous de rente à celui qui vous en donnera ce prix-là?

Le constructeur se mit à rire.

Claude continua:

—Ce n'est point pour vous chicaner, parole d'honneur! mais il faut être raisonnable, que diable!

En vous offrant de ça huit mille cinq cents, je crois vous faire une proposition sérieuse et acceptable.

—Est-ce entendu? —M'adjugez-vous le sloop à huit mille cinq?...

—Je ne pourrais pas même vous le laisser à neuf mille.

—Vrai de vrai?

—Foi d'honnête homme!

—Eh bien voyons, entre braves gens il y a toujours moyen de s'entendre...—Le sloop est solidement établi, je ne dis pas non...

—Carrément assis sur sa quille, je le reconnais...—Ça doit se conduire gentiment sous la bourrasque, sans embarquer d'eau sans chapoter, mais, foi de matelot, ça ne vaut que dix mille francs, et je n'en donnerais pas un sou de plus...

—Bah! vous iriez bien à dix mille cinq cents...

—Pas seulement dix mille zéro cinq.—Mais payé rubis sur l'ongle...

—Ah! vous n'attendriez pas votre argent.

—Eh bien, topé! —fit le constructeur en tendant la main à Claude.

—Topé! —répéta ce dernier en frappant dans cette main.—Et vous payerez à déjeuner...

—Bien volontiers... —Nous irons tout près d'ici chez un pêcheur restaurateur qui est un de mes clients et qui aura certainement une matelote de contrebande à nous offrir avec un petit vin de Graves dont vous me direz des nouvelles.

—Entendu.—Quand le grément sera-t-il en place?

—Je n'ai qu'à le poser...—Il est au chantier tout préparé.

—Chargez-moi ça de toile, ferme!

—Avec une bonnetto?

—Je vous ai dit: A l'américaine!

—Avec un double foc.

—Ça sera complet dans huit jours

...—Allons déjeuner.

Le constructeur prit le bras du matelot, et tous deux, un quart d'heure plus tard, attablés chez le pêcheur en question, arrosaient de vin blanc des côtelettes aux pommes de terre frites, en attendant la matelote de contrebande.

—Voici cinq mille francs à valoir

...—dit Claude après le déjeuner...

—Faites-moi un reçu, s'il vous plaît

Vous toucherez le solde à la livraison...—Je vous apporterai votre argent d'aujourd'hui en huit, en venant chercher le joujou moi-même.

—Ça me fera une promenade.

—Vous descendrez le sloop tout seul jusqu'à Neuilly?—demanda le constructeur.

—Je m'en tirerais bien, je vous assure mais je préférerais avoir quelqu'un, et, à ce sujet, j'ai même compté sur vous...

—Sur moi?

—Oui.

—Dame! si ça se peut...—De quoi s'agit-il?

—Je voudrais un gamin gentil et intelligent, d'une douzaine d'années,

pour m'aider dans la mesure de ses forces à la manœuvre et à la pêche.

—J'aimerais que le moussaillon sache un peu ce que c'est que l'eau,

et qu'il ait du goût à la chose...—Je lui apprendrais le métier...—J'ai pensé que vous qui voyez tant de monde qui connaissez tous les rats de Seine vous pourriez m'indiquer ce qu'il me faut.

—Comme ça se trouve! —s'écria le constructeur.—Je crois que j'ai justement votre affaire sous la main...

—Vrai?

—Un garçonnet sans malice, mais point bête... Ah! mais non, il s'en faut de tout! —Il connaît la rivière

...—Il manie l'aviron et la godille comme un vieux pêcheur...—Il nage à rendre des points à une couvée de canards...—Vous devez l'avoir vu chez moi, au chantier...

—Est-ce que c'est ce petit bonhomme qui ramenait un lourd bâchet de la haute Seine?...

—Justement! —c'est un pauvre petit que j'emploie tant que je peux à ce genre de travail, le fils d'une brave femme qui habite à Charenton depuis peu de temps.—La mère fait des ménages pour vivre...—J'ai pris le gamin...—Je lui donne une petite pièce de temps à autre...—Si peu que ce soit ça les aide toujours... Si vous vous en chargez, ce sera une bonne action.

—Ça peut m'aller très bien, et ça soulagerait la mère...—Le gamin serait habillé, nourri, couché, et toucherait une solde de vingt francs par mois.

—Ce serait pour la digne créature une aisance relative...—répondit le constructeur.—Tout ce que je peux faire,—et je fais de mon mieux,—ne constitue pas, à beaucoup près, l'équivalent de ce que vous offrez.

—Mais le moucheron?...—Ça lui ira-t-il?

—Ne vous inquiétez pas du gamin. Il a bon vouloir, ce petit.—C'est un cœur d'or...—Il ne demande qu'à travailler dur et à gagner quelques sous afin de les porter bien vite à sa mère...—Le seul consentement qu'il faille obtenir est celui de la brave femme.

—Le donnera-t-elle?

—Je l'espère...

—J'irai la voir après déjeuner...

—C'est ça...et s'il faut un coup de main pour la décider,—(car ça lui semblera bigrement dur de se séparer de l'enfant)—demain ou après-demain je pousserai à la roue...

—Est-elle mariée ou veuve, la bonne dame.

—Je ne crois pas qu'elle soit veuve, mais on ne voit jamais son mari...—D'ailleurs, comme bien vous pensez, je ne lui ai adressé aucune question à ce sujet.

—Off demeure-t-elle?

—A Charenton, rue de Paris No***.

—Vous savez son nom?

—Oui...—Elle s'appelle Marie Tallandier.

Claude écrivit au crayon, sur un fragment du PETIT JOURNAL, le nom et l'adresse que le constructeur venait de lui donner.

Le déjeuner fini les deux hommes se séparèrent après l'échange d'une cordiale poignée de main, en prenant rendez-vous pour la semaine suivante.

Le constructeur regagna son chantier.

L'ex-matelot se dirigea vers la rue de Paris.

A l'adresse indiquée, il fit halte et pénétra dans l'allée d'une maison d'apparence honnête, mais extrêmement modeste.

—Madame Tallandier?—demanda-t-il à la concierge.—Est-ce bien ici qu'elle demeure?

—Oui monsieur.

—Est-elle chez elle présentement?

—Le petit est rentré il y a cinq

minutes,—je ne crois pas que la mère soit sortie...—vous pouvez monter sans crainte...

—A quel étage, s'il vous plaît?

—Au dernier...—tout en haut...—aucun moyen de se tromper...—l'escalier finit en face de la porte...

—Grand merci...

La concierge venait de paraphraser à son insu le premier couplet d'une vieille chanson, célèbre autrefois:

Je loge au quatrième étage,
C'est là que finit l'escalier...
Je suis ma femme de ménage.
Mon domestique et mon portier...

Claude Marteau escalada rapidement les marches.

Sur le carré du quatrième et dernier étage il se trouva en face d'une porte à laquelle il frappa.

Cette porte lui fut ouverte par un enfant d'une douzaine d'années qui, voyant un visiteur inconnu, tourna la tête en arrière et cria:

—Mère, c'est un monsieur...

—Bonjour, mon petit homme,—fit Claude en ôtant son béret; et il répéta la question précédemment adressée à la concierge:

—Madame Tallandier? Est-ce bien ici qu'elle demeure?

—Oui, monsieur...

—Je voudrais lui parler.

—Maman,—reprit le gamin,—le monsieur voudrait te parler.

—Eh bien, qu'il entre!...—répondit une voix de femme.

La chambre dont l'ex-matelot franchit le seuil était mansardée et prenait jour sur les toits voisins par une fenêtre garnie de rideaux de mousseline blanche, très commune, mais d'une blancheur éclatante.

Le logement, composé d'une seule pièce et d'un cabinet, offrait les dimensions les plus exigües.

Un très petit nombre de meubles grossiers le garnissaient tant bien que mal, mais un ordre parfait, une propreté flamande, rachetaient la pauvreté de l'ensemble.

Claude trouva que la mère et le fils étaient logés gentiment.

XXIII

Le fils de madame Tallandier,—nous le savons déjà,—avait environ douze ans.

Sa figure un peu hâlée, piquée çà et là de taches de rousseur et couronnée par une épaisse chevelure fauve frisée comme la toison d'un agneau, offrait des traits irréguliers mais fins, et respirait l'intelligence.

Ses vêtements plus que modestes étaient admirablement entretenus.

Madame Tallandier paraissait

âgée de trente-cinq ou trente-six ans.

De taille moyenne, brune avec une chevelure et des yeux superbes elle avait dû être jolie, mais de grandes douleurs, des souffrances cuisantes, des privations peut-être, avaient imprimé à son visage un commencement de flétrissures.

Ses paupières gonflées et rougies offraient des traces de larmes récentes.

L'ensemble de sa personne commandait l'estime et la sympathie.—On sentait en présence d'une honnête femme.

Claude Marteau la salua deux fois de suite.

—C'est bien vous, madame,—demanda-t-il ensuite,—qui êtes madame Tallandier?

—Oui, monsieur...

—Et ce jeune gars, il est votre fils?

—Oui, monsieur... c'est Pierre... men unique enfant...

En répondant ainsi la pauvre mère attirait le gamin dans ses bras et couvrait son front de baisers.—En même temps ses yeux devenaient humides.

Elle reprit:

—Qu'est-ce qui vous amène chez moi, monsieur?—Est-ce pour un ménage?

—Non, madame...

Madame Tallandier regarda son visiteur avec un peu de défiance et d'inquiétude.

—Mais alors,—fit-elle ensuite,—qui vous a dit mon nom? qui vous a indiqué ma demeure?... Que me voulez-vous?...—

—C'est bien simple...—je sors de chez M.***, le constructeur de canots...

—Où je vous ai vu tout à l'heure...—interrompit le petit Pierre.—C'est vous qui avez acheté le beau sloop que l'on a mis à l'eau il y a deux jours...

—Oui, mon petit homme...—répliqua Claude Marteau,—c'est bien moi qui ai acheté le sloop pour le compte de mon bourgeois, M. Fabrice Leclère, et c'est au sujet de ce sloop que je viens voir votre maman...

—Je ne comprends pas du tout?—fit madame Tallandier.

—Une minute de patience et et vous allez comprendre...—Ayant à soigner une flottille d'embarcations, j'ai besoin d'un aide d'une façon de petit mousse...

—J'en ai parlé au constructeur...—

(A continuer.)



GAZETTE DE BERTHIER

BERTHIER, 20 JUILLET 1894.

HON. M. LAURIER.

L'hon. M. Laurier a décidé de se rendre aux sollicitations des libéraux du Nord-Ouest et du Manitoba, qui, depuis longtemps, sollicitaient sa visite.

Il a l'intention de partir le 20 août pour une tournée de six semaines jus qu'à la Colombie Anglaise.

M. J. A. Fisher, ex-M. P., l'accompagnera dans ce voyage.

Le gouvernement forcé de dire ce qu'il a fait de la Requête des Evêques.

M. Beausoleil a donné avis qu'il interpellera le ministère pour savoir s'il a pris en considération la pétition des évêques catholiques pour demander l'intervention du gouvernement fédéral en faveur de la minorité dans les territoires du Nord-Ouest et au Manitoba, et si c'est l'intention de donner suite aux vœux exprimés dans cette pétition :

1o. De désavouer l'Acte du Manitoba, 56 Victoria, chap. 28 (1894) intitulé " Acte pour amender l'Acte des Ecoles ;

2o. D'émettre les instructions et d'adopter les mesures que Son Excellence jugera les plus propres pour porter remède à la difficulté de la minorité provenant de l'Acte des Ecoles de 1890 ;

3o De se mettre en communication avec le lieutenant-Gouverneur du N.-O., dans le but de faire modifier l'ordonnance afin de faire disparaître les griefs dont se plaignent les catholiques du Nord-Ouest.

La Situation Financière

M. Charlton a présenté hier aux Communes une motion résumant d'une façon fort concise la situation financière du Canada.

Cette motion a été rejetée par un vote de 87 contre 62 ; en voici le texte :

Que le montant de la taxation douanière était de \$12,782,824 en 1878 et de \$20,954,003 en 1893, soit une augmentation de \$8,171,179.

Que les dépenses du Canada à compte du fonds consolidé étaient de \$23,503,158 en 1878 et de \$36,814,062 en 1893, soit une augmentation de \$13,810,894.

Que les dépenses pour les chapitres suivants : administration de la justice, arts, agriculture et statistiques, pêcheries, quarantaine et législation judiciaires, milice et défense, excise

sauvages, territoires du N.-O., subventions aux postes et steamers, gouvernement civil, altération des aliments divers, police montée, s'élevaient à \$5,256,424 en 1878 et à \$10,384,272 en 1893, soit une augmentation de \$5,127,896 ou 97 par cent.

Que, tandis que l'augmentation de la population au Canada du 1er juillet 1878 au 1er juillet 1893 n'a pas été plus de 20%, l'augmentation de la taxation douanière dans ce même temps a été de 63% et l'augmentation des dépenses de 56%.

Que cette chambre regrette que l'augmentation de la taxation douanière et des dépenses aient pu atteindre trois fois l'augmentation de population depuis 1878, que les dépenses contrôlables aient même pu atteindre un chiffre plus élevé encore et que les dépenses annuelles aient pour une portion considérable, été employées à subventionner des partis ou des entreprises politiques au lieu d'être employées à l'intérêt général.

Que cette Chambre exprime l'opinion que les énormes dépenses annuelles imposent au Canada un fardeau si sérieux que l'honnêteté la plus stricte et l'économie la plus rigide devraient être pratiquées à l'avenir dans l'administration des affaires de Canada pour diminuer les charges publiques.

M. Tarte et les Juges.

M. Tarte a porté la semaine dernière, devant le Parlement, des accusations contre certains juges de la Province de Québec et spécialement contre les juges Bossé, Tellier et Ouimet.

Voici comment il a mis en accusation le juge du District de Richelieu :

Le 8 avril 1889, la chambre de commerce de Sorel adressa au ministre de la justice une résolution se plaignant de ce que les affaires du district souffraient de l'absence d'un juge résidant dans le district de Richelieu. Le ministre de la justice envoya cette résolution au juge du district, le juge Ouimet, qui répondit entre autres choses ; qu'en mars 1888, il loua une maison à Sorel, mais n'en a pu avoir possession, ce qui l'obligeait de loger à l'hôtel ; qu'en 1889, il loua une autre maison qu'il occupait alors " en 1889". Or lorsqu'il écrivit cela, le juge Ouimet ne résidait pas à Sorel et n'y a pas résidé depuis, ce à quoi la loi l'oblige ; au contraire, il a toujours résidé à Montréal et il s'est fait payer une somme de \$2,286 pour avoir siégé en dehors du district où il réside. De sorte qu'il s'est fait payer ce montant pour siéger à Montréal où il réside ; sous le prétexte qu'il réside à Sorel.

M. Tarte formule comme suit ses accusations : J'accuse l'hon. juge Ouimet de négliger ses devoirs judiciaires dans le district dans lequel il est chargé d'administrer la justice, à savoir dans le district de Richelieu ;

De n'avoir jamais résidé dans le dit district au détriment des justiciables ;

D'avoir trompé le ministre de la justice spécialement dans sa lettre du 4 mai 1889, en lui disant qu'il résidait dans le district de Richelieu et en lui transmettant un bail fait et passé en la ville de Sorel, le dixième jour d'avril 1889, devant M. A. P. Blanchard, notaire, lequel bail n'a jamais été exécuté par le dit honorable juge ;

D'avoir, pendant qu'il résidait à Montréal, touché et retiré du gouvernement du Dominion, dans les années 1887, 1888, 1889-90, 1891 et 1892 des sommes d'argent considérables, à savoir \$2,286 pour frais de voyage, pour s'être transporté de sa résidence supposée de Sorel à Montréal, et avoir siégé comme juge en la dite ville de Montréal ;

D'avoir, de fait, résidé à Montréal depuis le jour de sa nomination jusqu'à aujourd'hui, au lieu de résider à Sorel, dans le district judiciaire de Richelieu.

M. Tarte a demandé une enquête pour prouver ses accusations. Sir John Thompson répond : Les plaintes que j'ai reçues au sujet du juge Ouimet étaient qu'il ne résidait pas à Sorel, ce qui était au détriment de l'administration de la justice dans le district de Richelieu. J'ai pu constater dans le temps que le juge Ouimet a rempli tous ses devoirs dans le district de Richelieu et de plus, a été souvent appelé à siéger à Montréal.

M. Tarte a demandé une enquête pour prouver ses accusations.

Sir John Thompson répond : Les plaintes que j'ai reçues au sujet du juge Ouimet étaient qu'il ne résidait pas à Sorel, ce qui était au détriment de l'administration de la justice dans le district de Richelieu. J'ai pu constater dans le temps que le juge Ouimet a rempli tous ses devoirs dans le district de Richelieu et de plus, a été souvent appelé à siéger à Montréal.

M. Laurier en réponse à sir John dit : L'accusation portée contre le juge Ouimet est directe et positive : La loi l'oblige de résider dans le district judiciaire où il exerce ses fonctions, ce qu'il n'a jamais fait. Des plaintes ont été faites au ministre de la justice : Ce n'est pas une chose insignifiante, puisque c'est une violation de la loi et le juge a admis ce fait par sa lettre au ministre. De plus, il est accusé d'avoir reçu frauduleusement des frais de voyage. La réponse du juge n'ayant pas été entendue, il ne serait pas juste d'employer des expressions trop dures, mais l'accusation est suffisante pour justifier une enquête.

Sir John Thompson a annoncé cette semaine qu'il y aurait aucune enquête d'accordée. Et voilà !!

Le Cens Electoral.

De la Patrie :

Nous avons évidemment trop compté sur le courage du gouvernement lorsque nous le félicitons de la décision à laquelle il en était venu de modifier l'Acte du cens électoral dans la direction des demandes populaires, c'est-à-dire dans la direction du retour à l'emploi des anciennes listes provinciales.

Les députés tories qui ne doivent leurs élections qu'aux complaisances coupables de certains réviseurs ont tremblé en apprenant cette nouvelle et ont obtenu de la faiblesse ministérielle qu'on ne présente pas le bill,

Le lachage de sir John Thompson était prévu, aussitôt qu'on l'a vu ne pas presser l'acceptation de son bill.

Sir John Thompson a annoncé définitivement qu'il renonçait à son projet de restituer aux municipalités le droit d'établir les listes d'électeurs primitives.

Cette reculade sera durement ressentie par les conseils municipaux qui espéraient enfin se voir restituer un droit dont ils jouissaient depuis longtemps et qui leur avait été arraché par la plus coupable des injustices et la plus insolente machination.

Telle qu'elle va être présentée, la mesure gouvernementale comporte que deux choses :

1o L'établissement d'une révision spéciale pour les nouvelles divisions électorales créées par le dernier gerrymandering et la constitution des nouveaux groupes électoraux.

2o L'extension du délai pour l'opération de la révision ordinaire, de façon à porter remède aux retards causés par les incertitudes de sir John Thompson et les manœuvres de ses partisans effrayés.

La révision va se faire, aussitôt après la session, puis le gouvernement se tiendra prêt à faire les élections au moment le plus favorable.

Tenons-nous sur nos gardes et veillons à cette révision-là. Elle sera sérieuse.

Une invitation à M. Beaubien,

M. Victor Monfette, ancien député de Nicolet, a convoqué une assemblée pour dimanche prochain, à Ste-Sophie de Lévrard, des électeurs du comté. M. Beaubien, ministre de l'Agriculture, a été invité à cette assemblée par la lettre suivante :

Ste-Sophie de Lévrard, 12 juillet 1894. A l'hon. LOUIS BEAUBIEN, Commissaire de l'Agriculture. Honorable Monsieur,

Je crois devoir vous donner avis que dimanche, le 22 juillet, à 5 heures du soir, je donnerai, à Ste-Sophie de Lévrard, une conférence politique, dont le sujet sera : " Quelques considérations sur les promesses que faisaient les ministres actuels avant leur élection, et sur la direction qu'ils donnent aux affaires du pays, depuis que le verdict populaire du 8 mars 1892 les a rendus maîtres des destinées politiques de la Province de Québec. J'appuierai surtout, M. le commissaire, sur vos promesses passées et sur votre conduite actuelle ; je mettrai vos intrigues à jour ; c'est-à-dire que je vous attaquerai. Vous êtes le député du comté de Nicolet. Je ne veux pas vous attaquer devant la division électorale que vous représentez sans vous donner l'occasion de vous défendre. Je vous attendrai vous et vos amis et si quelques-uns osent venir défendre votre ministère devant ce comité que vous avez si indignement trompé. Je leur répondrai. Au revoir donc, Ste-Sophie de Lévrard, le 12 juillet 1894. Si vous le pouvez, défendez-vous. JOS. VICTOR MONFETTE Cultivateur de Ste-Sophie de Lévrard.

La gale sur le corps humain et sur tous les animaux est guérie en moins de 30 minutes en se servant du Woolfords Sanitary Lotion. Recommandé par le Dr C. Lafontaine. 21 oct. 1892-1a.

Le " South American Rheumatic Cure " pour le rhumatisme et la névralgie, guérit radicalement dans l'espace de 1 à 3 jours. Son action sur le système est remarquable et mystérieux. Il détourne promptement la cause et le mal disparaît immédiatement. La première dose fait un grand bien. 75 cts. Recommandé par le Dr C. Lafontaine. 12 oct. 1892-1a.

Le " Star " dit qu'il faudrait être fou pour ne pas voir un signe d'élections prochaines dans cette longue liste de subsides accordés à des chemins de fer, canaux, quais, etc.

Le Liniment Anglais Eparvin, enlève les bosses dures ou molles ou calleuses, et toutes les blessures qu'ont les chevaux, guérit aussi les tumeurs, les courbes, les blessures, les ring-bowes, la toux, les entorses, tous les maux de gorge, la gourme, etc., etc. Epargnez \$50.00 en achetant une bouteille. Recommandé par le Dr C. Lafontaine. 12 oct. 1892-1a.

Le " Toronto World " tory, n'est pas tendre à propos du scandale du pont Curran :

" Les révélations qui viennent d'être faites à ce sujet, dit-il, sont tout simplement scandaleuses. La coquinerie, la corruption, le parjure et le vol semblent être les matériaux de cette construction, supposée faite de fer et de pierre. "

Le " Star " conservateur, dit que ce n'est plus un secret que l'hon. M. Angers sera nommé à la Cour Suprême pour le terme d'octobre. C'est pour créer une vacance et faciliter cette nomination, ajoute ce journal ministériel, que le gouvernement a fait amender la loi à cette session, de façon à accorder un traitement complet à tout juge de la Cour Suprême qui prendra sa retraite.

Le " Globe " définit ainsi le programme du parti libéral :

" Tarif sur le revenu seulement. Réciprocité sur une base honorable avec les Etats-Unis. Condamnation de la corruption gouvernementale. Demande d'une plus grande économie dans les dépenses publiques. Condamnation du renvoi des accusations portées contre les ministres devant les commissions royales. Disposition des terres publiques aux colons seuls. Abrogation du Cens Electoral fédéral. Respect des limites des comtés dans le remaniement des collèges électoraux. Réforme du Sénat. Plébiscite sur la question de prohibition. "

Ce programme est exactement celui des Patrons de l'Industrie.

C. C. Richards & Cie. Mon fils Georges souffrait d'une névralgie du cœur depuis 1882, mais ayant fait usage du " Liniment de Minard " en 1889, le mal dont il souffrait est complètement disparu et ne l'a plus indisposé. JAS. McKEE. Linwood, Ont. 28 Oct. 1892.

NAISSANCE. A St-Cuthbert, le 19 du courant, l'épouse de P. G. Rouleau, Ecr., notaire, un fils.

NOTES DIVERSES

M. Erastus Wiman est en liberté. Le juge Barrett, ayant fixé le cautionnement à \$30,000, M. Charles Broadway Rouss, un riche ami du prisonnier, a déposé le montant.

Mgr Fabre était en visite pastorale à St-Cuthbert mercredi dernier.

Il y aura une session spéciale du Conseil de Comté, mercredi, le 25 juillet courant.

M. Georges Bourguoin, de la maison Thibaudeau de Montréal, est en cette ville.

Mademoiselle Smith, de Nicolet, est en cette ville, l'hôte de Madame Louis Tranchemontagne.

Il y a eu hier, une jolie veillée, pour la jeunesse, chez le Dr C. Lafontaine.

MM. Camille Piché, avocat et Joseph Lambert, marchand, de St-Gabriel de Brandon, étaient en cette ville mardi.

Monsieur Madame et Mademoiselle Bilodeau, de Québec, sont à Berthier depuis quelques jours, et se retirent à l'hôtel Guilmette.

Mademoiselle Chevrier, d'Ottawa, et sœur de M. Oscar Chevrier, employé du revenu, est en cette ville depuis quelques jours.

M. Philippe Dupré, avocat de Montréal et Madame Dupré, étaient samedi et dimanche derniers en cette ville, les hôtes de M. Emmanuel Lord.

Le voyage de pêche, organisé par M. Nicholas Lenoir, n'a pas eu lieu hier, le bateau qui avait été demandé n'ayant pu se rendre. Il sera repris dans quelques jours.

C'est demain soir, à l'hôtel de ville qu'aura lieu le concert de M. David Mannes.

Qu'on n'oublie pas de s'y rendre en foule.

Le rôle d'évaluation, pour 1894, a été homologué par le Conseil de la ville, à sa session du 18 juillet courant.

Il y a peu de modifications.

L'Hon. Juge Loranger et M. DeSalle Bastien avocat de Montréal, étaient de passage en cette ville hier, de retour d'un voyage de pêche dans les Iles de Sorel.

LINIMENT MINARD guérit la névralgie.

Nous apprenons que le Cigne, yacht appartenant aux MM. Lefebvre de Montréal, a été frappé par un autre bateau et a coulé à fonds dans le port de Montréal.

LINIMENT MINARD guérit les brûlures.

Nouvelles de la Ville et du District.

Les Quarante Heures, ont eu lieu à l'île Dupas, cette semaine.

Mgr Fabre était en visite pastorale à St-Cuthbert mercredi dernier.

Il y aura une session spéciale du Conseil de Comté, mercredi, le 25 juillet courant.

M. Georges Bourguoin, de la maison Thibaudeau de Montréal, est en cette ville.

Mademoiselle Smith, de Nicolet, est en cette ville, l'hôte de Madame Louis Tranchemontagne.

Il y a eu hier, une jolie veillée, pour la jeunesse, chez le Dr C. Lafontaine.

MM. Camille Piché, avocat et Joseph Lambert, marchand, de St-Gabriel de Brandon, étaient en cette ville mardi.

Monsieur Madame et Mademoiselle Bilodeau, de Québec, sont à Berthier depuis quelques jours, et se retirent à l'hôtel Guilmette.

Mademoiselle Chevrier, d'Ottawa, et sœur de M. Oscar Chevrier, employé du revenu, est en cette ville depuis quelques jours.

M. Philippe Dupré, avocat de Montréal et Madame Dupré, étaient samedi et dimanche derniers en cette ville, les hôtes de M. Emmanuel Lord.

Le voyage de pêche, organisé par M. Nicholas Lenoir, n'a pas eu lieu hier, le bateau qui avait été demandé n'ayant pu se rendre. Il sera repris dans quelques jours.

C'est demain soir, à l'hôtel de ville qu'aura lieu le concert de M. David Mannes.

Qu'on n'oublie pas de s'y rendre en foule.

Le rôle d'évaluation, pour 1894, a été homologué par le Conseil de la ville, à sa session du 18 juillet courant.

Il y a peu de modifications.

L'Hon. Juge Loranger et M. DeSalle Bastien avocat de Montréal, étaient de passage en cette ville hier, de retour d'un voyage de pêche dans les Iles de Sorel.

LINIMENT MINARD guérit la névralgie.

Nous apprenons que le Cigne, yacht appartenant aux MM. Lefebvre de Montréal, a été frappé par un autre bateau et a coulé à fonds dans le port de Montréal.

LINIMENT MINARD guérit les brûlures.

M. F. O. Lamarche, commerçant de loin a déposé son bilan cette semaine entre les mains du Protonotaire du district de Richelieu, à la réquisition de la Banque Ville-Marie, qui est créancière pour un fort montant.

M. Désiré Gervais, marchand, a été nommé gardien provisoire.

M. et Mde J. N. Arsenault, M. George Maréchal et Mesdemoiselles Maréchal et Genin de Montréal, sont arrivés mardi dernier, en cette ville, à l'hôtel Guilmette, pour y passer quelques jours.

M. F. O. Lamarche, a donné cette semaine sa démission comme maire de la ville. Le Conseil a fixé le 30 de juillet courant, pour faire le choix d'un nouveau maire.

Il est question, paraît-il, de M. Michel Desrosiers conseiller.

On est dans le moment, à organiser une cour de la C. M. B. A, dans la ville de Berthier.

Ceux qui voudraient faire partie de cette société qui offre des avantages considérables, sont priés de donner leur nom au Dr de Grand-pré.

L'école anglaise de cette ville, sous la direction du Rév. M. Mills, promet d'être plus encouragée que jamais. Déjà l'on compte sur une quarantaine d'élèves étrangers. Cette école, on le sait, est l'une des meilleures de la province.

L'excursion qui est qui est à s'organiser pour Belœil, aura lieu à bord du *Chambly* ou du *Terrebonne* dans la première quinzaine du mois d'août.

Certains arrangements qui restent à faire, nous empêchent de fixer aujourd'hui même la date.

MM. Prosper Lafontaine et Joseph Denis, qui ont subi des pertes dans l'incendie de dimanche dernier, déclarent être très satisfaits du règlement qu'ils ont fait avec M. Eugène Goudron, de cette ville, qui représentait la Compagnie d'Assurance, *London & Lancashire*.

Il y aura mardi prochain, le 24 du courant, à Sorel, une grande soirée de gala par les amateurs de Belœil.

On jouera : *Le chapeau de paille d'Italie*, comédie en cinq actes, dont on fait grand bruit.

Nous n'avons pas besoin de faire l'éloge des amateurs de Belœil.

Beaucoup de gens de Berthier sont déjà allés admirer ces acteurs émérites dans les *Cloches de Corneville* et la *Fille du Tambour Major*.

Nous comptons qu'un grand nombre de personnes de Berthier s'empresseront encore cette année de se rendre à Sorel pour admirer le talent de ces artistes et passer une amusante et agréable veillée.

Un bon bateau, le *Richelieu*, fera le voyage de Berthier à Sorel pour 25 cts aller et retour.

Ceux qui voudraient avoir des sièges réservés sont priés de s'adresser immédiatement au bureau de la *Gazette*.

Arrivés à l'HOTEL GUILMETTE ces jours derniers :

Nap Pelletier, Montréal, J G Mallette, do, Th Bourdeau, do, T B Boyd, do, H W Mackenzie, de, F E A Biron, do, M Jackson, do, A E Lewis, do, H. Boucher, do, J H Janson, do, L D Maréchal, do, T Duhamel, do, Z S Blain, do, J N Arsenault, do, Mde Arsenault, do, Dlle L Genin, do, Geo Maréchal, do, Dlle Marie Maréchal, do, Théo Denis, do, M C Kennedy, do, G O Bourgouin, do, P. Harvey, do, Tancrède Allard, do, H. Lachance, do, Adélar Pontbriand, Sorel, Narcisse Laforge, do, H Simard, Québec, F X Bilodeau et dame, do, Delle M. Bilodeau, do, J. E Breton, Québec, C E McConville, Joliette, J Turcotte, do, H Beauamy, do, J L J Magnan, do, Delle Magnan, do, Arthur Brousseau, Sorel, L F Payan, St-Hyacinthe, Delle B. Chevrier, Ottawa, O. Chevrier, do, Camille Piché, St-Gabriel de Brandon, A J M Isola, Batiscan, P M Newton, Station Island, N. Y.

Rebecca Wilkinson, de Brownsvalley, Ind, dit: "J'ai été dans une bien triste position pendant trois ans, causée par la névralgie, la faiblesse d'estomac, la dyspepsie et l'indigestion, jusqu'à ce que ma santé fut considérablement affaiblie. J'ai acheté une bouteille de "South American Nerve" qui m'a fait plus de bien que \$50.00 de remèdes de docteurs que j'ai eu s dans ma vie. Je recommanderais à toute personne faible de se servir de ce bon et agréable remède. Je le considère comme la meilleure médecine au monde." L'essai d'une bouteille vous en convaincra. Recommandé par le Dr C. Lafontaine. 21 oct. 1892.-1a.

GRANDE SOIREE DE GALA

Sous le patronage de son honneur le maire, M. Louis Morasse. A L'ACADEMIE DE MUSIQUE DE SOREL.

MARDI, 24 JUILLET 1894

par les amateurs du Cercle Athletique et Dramatique de Belœil.

LE CHAPEAU

PAILLE D'ITALIE

La comédie la plus désopilante d'Eugène Labiche, en 5 actes.

1er acte, chez Fadinard; 2me acte, chez Clara, modiste; 3me acte, chez la baronne; 4me acte, chez Beauperruis; 5me acte, sur la place public.

L'excellent orchestre de MM. Ratto, de Montréal, a été retenu pour la circonstance.

Prix d'entrée : ORCHESTRE - - 50cts
" PARQUET - - 35cts
" GALERIE - - 25cts

Excursion de Montréal par le *Berthier* et le *Chambly*.

Sur demande, le *Richelieu* pourra faire le voyage de Berthier à Sorel. Prix : 25cts, aller et retour.

Plan de la salle déposé chez M. Vallée, libraire, Sorel.

Plusieurs hommes sont dans le moment à travailler, sur l'embranchement de Berthier.

Cette partie du chemin de la Cie du Pacifique avait certainement besoin de beaucoup de réparations.

La Compagnie nous rendrait maintenant un grand service en réparant le quai qu'elle a loué à la Cie du Richelien.

Ce n'est réellement pas raisonnable de laisser ce quai dans l'état où il est depuis longtemps.

La Consommation Guérie.

Un vieux médecin retiré, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la formule d'un remède simple et végétal pour la guérison rapide et permanente de la Consommation, la Bronchite, le Catarrhe, l'Asthme et toutes les affections des Poumons et de la Gorge, et qui guérit radicalement la Débilité Nerveuse et toutes les Maladies Nerveuses; après avoir éprouvés es remarquables effets curatifs dans des milliers de cas, trouve que c'est son devoir de le faire connaître aux malades. Poussé par le désir de soulager les souffrances de l'humanité j'enverrai gratis à ceux qui le désirent, cette recette en Allemand, Français ou Anglais, avec instructions pour la préparer et l'employer. Envoyer par la poste un timbre et votre adresse. Mentionner ce journal.

W. A. Noyes, 320 Powers' Block, Rochester, N. Y. 12 juin 1891.

CONCOURS DE TIR.

Il y a eu dimanche dernier un concours de tir. Il s'agissait de tirer 72 pigeons au vol. Il y avait six concurrents : MM. G. Mousseau, G. Pepin, J. O. Tellier, H. Mousseau, L. A. Farly et E. Yale.

Chacun a tiré 19 coups, excepté MM. Farly et Yale qui n'ont tiré que 18 coups. Voici quel a été le résultat :

- 1o H. Mousseauen a tué.....13
- 2o E. Yaledo.....12
- 3o J. O. Tellier.....do.....12
- 4o G. Pepin.....do.....12
- 5o G. Mousseau.....do.....12
- 6o L. A. Farly.....do.....11

Après ce concours, il y a eu une jolie réunion d'amis et on s'amusa fort bien.

On décida alors de former un petit club qui porterait le nom de club "Hyacinthe" en l'honneur du vainqueur de la journée.

On se propose d'avoir un nouveau concours sous peu.

LINIMENT MINARD guérit la toigno.

COURSES AU TROT.

Il y aura dimanche prochain, des courses à Ste-Elizabeth, dans trois classes : 1o Chevaux de 4 ans; 2o Chevaux nommés et 3o *Free for all*.

Ces courses commenceront vers trois heures et seront très intéressantes.

Tout le monde est prié de s'y rendre en foule.

LINIMENT MINARD se vend partout.

Dimanche dernier, vers 6 heures de l'après-midi, un incendie s'est déclaré dans la rue William, dans une maison occupée par M. Charles Amyot et appartenant à M. Prosper Lafontaine.

Cette maison ainsi que trois bâtiments ont été complètement incendiés. Une cuisine et une partie

de la maison de Madame veuve Si-froid Grégoire, ont souffert beaucoup de dommages.

Nous aurions eu beaucoup plus de pertes si ce n'eût été le dévouement de plusieurs personnes qui se sont prodiguées pour empêcher la propagation du feu, d'autant plus que l'eau n'était pas en abondance et ne correspondait pas aux besoins du moment.

Ces personnes devraient être généreusement récompensées par la ville, et plus qu'elles ne l'ont été, si nous sommes bien informés.

Les pertes subies sont de \$1,500 à \$2,000, couvertes en partie par les assurances.

Ceux qui voudront se procurer une photographie de la ville de Berthier, prise à vol d'oiseaux, 24 x 12 pouces, et qui est un très joli souvenir, pourront s'adresser à ce bureau. Prix \$1.00.

UNE QUESTION VITALE

Un vieux médecin de Diamond Hill, le docteur Lewis écrit à la date du 14 décembre dernier : "Mon attention fut dernièrement attirée sur une préparation dont les mérites ne peuvent rester inconnus; je veux parler du remède de l'un de nos médecins les plus en vue, le "Régulateur de la santé de la femme" du Dr Larivière, de Manville R. I. Si une femme ou tille, devient mélancolique, languissante, faible, nerveuse, avec douleur dans les reins, deux semaines ne se passent pas sans que mes malades viennent me dire qu'elles sont mieux. Mes confrères trouveront dans le "Régulateur" un remède efficace pour ce que les femmes appellent le "Beau Mal." Le "Régulateur" et les "Female Plasters" se vendent dans toute bonne pharmacie. Si vous n'en trouvez pas, écrivez au Dr J. Larivière Manville R. I. Plasters envoyés par la maille, sur réception de 25c. Soyez certains que le nom du Dr Larivière soit sur les bouteilles. MM. Evans & Son de Montréal P. Q. agents généraux pour le Canada où les marchands peuvent avoir de ces remèdes. Août 1890.

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que M. F. O. Lamarche en est venu à une entente avec ses créanciers.

EN VENTE.

Nous avons en vente à notre bureau un grand nombre de volumes de la *Bibliothèque Française*. Les amateurs de littérature, de roman et de scènes étonnantes pourront se régaler, en venant acheter un de ces volumes pour la modique somme de 15 cts. 16 Décembre 1892.

Arrivés à l'HOTEL DU CANADA ces jours derniers :

J. Côté, Ottawa, T. St-Cyr, Montréal, S. Sichel, do, A. Robillard, do, H. Richard, do, C. Richard, do, A. S. Mullegan, do, sa famille, do, F. Bissonnette, do, Madame J. B. Renneault, do, Madame I. G. Salmon, Madame A. Richard, do, P. Mayer, do, Oct. Génèreux, O. A. Génèreux, do, Delle Salmon, do, M. et Mde Day, do, Delle Dunford, do, Delle Fisher, do, Louis Morasse, Sorel, M. l'abbé Lavallée, H. C. Charland et Dame, T. Mathieu, do, Jos. Paul, do, O. Houde, do, J. B. Archambault, do, Mag. Guinard, do, Rod. Chapdelaine, do, J. O. Dauphinais, do, Alfred Godin, do, O. Houde, do, J. B. C. Parent et Dame, St-Zéphirin, J. A. M. Gadoury et Dame, Ste Elizabeth, P. L. Levesque, St-Thomas, Ernest Leblanc, Joliette, Elias Aubin, Ste-Elizabeth, D. A. Vaillancourt, Yamachiche, Jos. Laforge, St-Pierre, C. G. Sheppard, Rivière David, Jos. O. Delmont, St-Jean, J. O. Désilet, Louiseville, Dame et Delle Saucier, do, Jos. Fortin, do, E. L. Caron, do, J. J. O. Saucier, Maskinongé, J. A. Goulet, Lanoraie, J. A. Samuel, Wickham.

Pour ce Mauvais Rhume
Allen's Lung Balm
HAUTEMENT RECOMMANDÉ
Comme préventif et pour guérir tous maux de gorge ou poumons.
Novembre 1893.



BILBRE et PORTER
—DE—
JOHN LABATT
Neuf Médailles d'Or, d'Argent et de Bronze et Onze Diplômes.
Décernées à l'Exposition universelle de la France, de l'Australie, des Indes-Orientales, du Canada, de la Jamaïque et des Indes Occidentales.
D'un goût et d'une saveur agréables et d'une pureté garantie. Fait spécialement pour le climat de ce continent. Ces brouages ne sont pas surpassés.
Brasserie à London, Ont. Canada.
Agence de Montréal—Avenue de Lorimier, Coin de la Rue Albert.
Seul agent à Berthier, ARTHUR CAISSE, marchand d'épicerie et liqueurs
Coin des rues Edouard et du Marché.
13 Octobre 1893.

2 Ans de Grandes Douleurs à l'Epaule
Guéries par le "D. & L." MENTHOL PLASTER.
Ma femme souffrait depuis 2 ans de grandes douleurs à l'épaule gauche et jusqu'à ce jour n'après avoir employé plusieurs remèdes sans y trouver de soulagement, elle essaya l'emplâtre "D. & L. au Menthol" qui agit de suite. Cette cure m'a fait vendre des centaines de ces emplâtres ici, toujours avec satisfaction. J. B. SUTZLAND, Pharmacien, River John, N. B.
En vente partout, 25c. chaque.
Novembre 1893

SERVEZ-VOUS DE PAIN-KILLER
POUR TOUS TROUBLES D'INTENS.
Novembre 1893.

Beausoleil & Choquette
AVOCATS.
No. 1592, rue Notre-Dame, MONTREAL.
Mercier, Gouin & Lemieux
AVOCATS.
BATISSE "NEW-YORK LIFE" MONTREAL.
29 Sept. 1893.

LOGEMENTS A LOUER
DANS LE "Bloc" Tranchemontagne, RUE WILLIAM, BERTHIERVILLE.
Loyer, \$4.00 par mois.
S'adresser à LOUIS TRANCHEMONTAGNE, 23 mars 1894.—j.n.o.

ROBIDOUX, GEOFFRION & CHENEVERT, AVOCATS.
1247 rue Notre-Dame,--MONTREAL.
En chargeant de toutes les causes importantes du district de Richelien et de Joliette qu'on voudra bien leur confier.
M. Chênevert continuera à tenir son bureau à Berthier.
Il ne sera à Montréal qu'un ou deux jours par semaine.
1er Juin 1894.
NARCISSE DEMERS, L. L. B
AVOCAT.
No 54, rue St-Gabriel, MONTREAL.

Province de Québec, District de Richelieu. Cour Supérieure. No. 3880. Dame Valérie Ducharme, de la ville de Berthier, district de Richelieu, Demanderesse vs. Ludger Cadieux, du même lieu, Défendeur. Une action en séparation de bien a été prise ce jour. Sorel, 19 juin 1894.
C. A. CHENEVERT, Avocat de la Demanderesse. 22 juin 1894.

ETABLISSEMENT
L. C. de TONNANCOUR,
MARCIAND-TAILLEUR,
8—COTE SAINT-LAMBERT—8 MONTREAL.
Toujours en magasin un grand assortiment de draps, casimirs, tweeds de première qualité et de patrons les plus nouveaux.
22 Avril 1892.

ARGENT A PRÊTER
Sur hypothèques, à 6 par cent. S'adresser à MM. A. MAGNAN et A. CABANA, notaires, Joliette. 30 sept. 1892.

Le Meilleur Remède pour le Toux
ET
CONSUMPTION

ST. JACOBS OIL
TRADE MARK
GRAND REMÈDE CONTRE LA DOULEUR
GUÉRIT: **RHUMATISME**
NÉVRALGIE, SCIATIQUE, LUMBAGO, DOULEUR DORSALE, TIC DOULOUREUX, MAL DE TÊTE, MAL DE DENTS, MAUX DE GORGE, ENROUEMENT, ENCELURES, ENTORSES, FOULURES, CONTUSIONS, BRÛLURES ETC.
En vente chez tous les pharmaciens, et marchands généraux. Prix, 50 cts. la bouteille. Envoyé par la maille sur réception du prix.
THE CHARLES A. VOGELER CO., Baltimore, Md. Dépôt pour le Canada à Toronto, Ont.

Hotel Riendeau
Ouverture de l'ancien Hotel St-Nicholas, Place Jacques-Cartier, Montréal.
Le populaire hôtelier, qui a acquis une si longue expérience dans cet état difficile, JOS. RIENDEAU, a transporté son établissement à l'ancien hôtel St-Nicholas, Place Jacques-Cartier. Le nouveau local est à proximité du débarcadère des bateaux de la Cie du Richelieu et d'Ontario, de l'Hôtel-de-Ville et du Palais de Justice, c'est-à-dire au centre même des affaires commerciales. Le nom de l'établissement ne sera pas changé: il portera toujours le nom de: **HOTEL RIENDEAU.**
Cet hôtel est tenu sur un très bon pied et est un nombre des meilleurs hôtels de Montréal.
Magnifique table, bonnes chambres, liqueurs choisies, enfin tout ce qu'il faut pour faire un hôtel de première classe.
Allez à l'hôtel Riendeau une fois et ensuite vous ne voudrez jamais aller ailleurs.
JOS. RIENDEAU, Propriétaire.
15 août 1890.
"Most Complete Nurseries in America."
WANTED AGENTS
Willing to travel, to select orders for Nursery stock. Permanent paying positions for successful agents. Customers get stock ordered, and of best quality. For terms apply to **Wm. H. Barry,** Ellwanger & Barry, Rochester, N.Y.
25 mai 1894.—1ms.

LE GRAND TONIQUE NERVAL

AMERICAIN DU SUD

ET LA GUERISON DE L'ESTOMAC ET DU FOIE

La plus étonnante découverte médicale des dernières cent années.

Paisant au goût comme le plus doux nectar. Sûr et inoffensif comme le lait le plus pur.

Ce tonique Nerval extraordinaire a été seulement introduit récemment en ce pays par les propriétaires et manufacturiers du grand tonique Nerval Américain du sud, et cependant sa grande valeur comme agent curatif a été connue par quelques uns des médecins les plus évanés, qui n'ont pas découvert ses mérites et sa valeur à la connaissance du public en général.

C'EST UN GRAND REMÈDE POUR LA GUERISON DE

- Maladie des nerfs, Abattement nerveux, Mal aux nerfs de la tête, Mal à la tête, Faiblesse féminine, Frissons nerveux, Paralyse, Parosisme nerveux et Étonnement nerveux, Subite chaleur, Palpitation du cœur, Désespoir mental, Manque de sommeil, Danes de St. Guy, Nerfs faibles chez les femmes, Nerfs faibles chez les personnes âgées, Névralgie, Douleurs au cœur, Douleurs au dos, Santé défallante.

MALADIES NERVEUSES.

Comme guérison pour chaque classe de maladies nerveuses, aucun remède est capable de se comparer avec le tonique Nerval, lequel est très plaisant et inoffensif dans tous ses effets sur le plus jeune enfant comme le plus âgé et le plus débauché.

UNE GUERISON ASSERMENTÉE DE LA DANSE DE ST. GUY OU CHORÉE. Ma fille âgée de onze ans, était sévèrement affligée de la danse de St. Guy ou Chorée.

INDIGESTION ET DYSPÉPTIE. LE GRAND TONIQUE NERVAL DE L'AMÉRIQUE DU SUD. Lequel nous vous offrons, est absolument le seul remède infaillible découvert pour la guérison d'indigestion, de dyspeptie, et de la vaste suite de symptômes et d'horreurs qui sont le résultat de la maladie et débilité de l'estomac humain.

Large Bouteille de 16 onces, \$1.00. CHAQUE BOUTEILLE EST GARANTIE. En vente à la Pharmacie du Dr C. Lafontaine, Berthier.

J. L. Z. DESY, Horloger Bijoutier, RUE EDOUARD, PRES DE L'HOTEL GUILMETTE, BERTHIER.

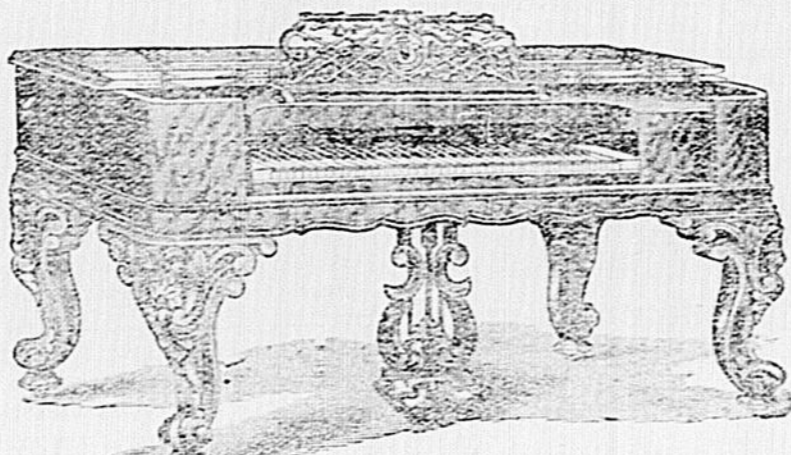
A l'honneur d'annoncer au public qu'il vient d'ouvrir un magasin, où il se chargera de la confection de Bijouteries, Joncs, etc, etc.

ET DE LA RÉPARATION DE MONTRES, HORLOGES, ETC., ETC.

Il aura aussi toujours en mains, un assortiment complet de Montres, Horloges, Bagues, Lunettes, Pince-Nez, qu'il vendra à des prix défiant toute compétition.

Il tiendra aussi des POUDRES À ARGENTÉRIE de première qualité.

OUVRAGE GARANTI. Une visite est sollicitée. J. L. Z. DESY. 10 Novembre 1893.



Laurent, Laforce & Bourdeau, MAISON FONDÉE EN 1860.

SEULS IMPORTATEURS DES CÉLÈBRES PIANOS HARDMAN, New-York, GERHARD HEINTZMAN CO., Toronto, MENDELSSOHN, Toronto, WORMWITH, Kingston.

Ont aussi constamment un grand choix de Pianos de diverses manufactures et Orgues fabriquées au Canada.

1637—Rue Notre-Dame—1637

TELEPHONE 1297. MONTREAL. 26 SEPTEMBRE 1893.

ADVERTISING. N. LÉVEILLÉ, Marchand-Tailleur.

Employé pendant 13 ans à la maison L. C. DeTonnacour. 1881 Rue St-Laurent, MONTREAL.

Toujours en magasin un grand assortiment de Draps, Casimirs, Tweeds de première qualité et de Patrons les plus nouveaux. 6 octobre 1893.

Dr Louis Franchère C.D.S.

CHIRURGIEN DENTISTE 121 ST-DENIS, (Coin Dorchester) MONTREAL.

Couronnes en or et porcelaine. Dentiers avec ou sans palais. Traitement des dents et des maladies de la bouche.

Incrustations Dentaires, de tout genre, or, argent, platine, etc., etc. Administration du Gaz végétal. Chloroforme, Ether, Bromure d'Éthyle, cocaïne.

Une attention toute spéciale sera donnée au traitement des dents des enfants. Poudre Dentifrice à l'Otto de Rose du Dr LOUIS FRANCHÈRE C.D.S. CHIRURGIEN DENTISTE, ST-DENIS, (COIN DORCHESTER)

Cette poudre à base de quinquina pour effet de tonifier les gencives en leur rendant fermes et roses. Elle écarte l'haléine fétide et donne aux dents une couleur blanche de perle. En vente à mon bureau, et chez L. A. BERNARD PHARMACIEN 1882 RUE STE-CATHERINE, PRÈS DE LA RUE St-Laurent, - MONTREAL, 6 octobre 1893.

MUSIQUE

et livres de musique de toutes sortes. Toutes espèces d'instruments de Musique. Manufacturiers de Tambours et autres instruments pour Fanfares, Etc. Graveurs, Imprimeurs et Éditeurs de Musique.

En achetant de nous vous avez le choix du plus grand assortiment d'aucun établissement au Canada. Pour sauver de l'argent, demandez nos prix avant d'acheter ailleurs. Écrivez pour nos catalogues, mentionnant ce dont vous avez besoin.

WHALEY ROYCE & CO., Toronto, Ont. 13 Avril 1894.

Hotel Richelieu. Le Premier Hotel Français de Montreal.

TRES AVANTAGEUSEMENT CONNU DU PUBLIC.

Sa seule entrée est sur la rue ST-VINCENT, et non sur la place Jacques-Cartier, comme autrefois.

Si vous voulez être bien servis et à des prix modérés, allez à l'Hotel Richelieu et adressez-vous à M ISIDORE BUROCHER, le propriétaire, 16 février 1894.

A. DEMERS, AVOCAT, RUE EDOUARD, BERTHIER. A VENDRE.

Une magnifique fournaise en parfait ordre et ayant bien peu d'usure. S'adresser à ce bureau.

PATENTS

On se chargera de faire toutes sortes d'impressions, telles que Livres, Pamphlets, Circulaires, Entêtes de Comptes, Cartes d'Adresses, Cartes de Visite, Lettres Financières, Blancs pour Notaires et pour Avocats, BILLETS, Notices, Regus.

Le Dr Fleury de Lanoraie possède à l'heure qu'il est, un remède qui guérit infailliblement tous chancres et cancers.

Il se sert d'emplâtres qui doivent être appliqués nécessairement par lui-même.

Du moment qu'on s'aperçoit de cette maladie, bien vouloir se hâter de l'en avertir immédiatement. St-Basile de Portneuf, 27 déc. 1892. M. le Dr Fleury, Lanoraie.

Monsieur le Docteur, Je suis chargé, de la part de M. Mathias Morisset, un de vos nombreux et reconnaissant patient, de vous présenter, en même temps que ses souhaits de bonne année, ses meilleurs respects et très sincères remerciements pour le grand bien que vous lui avez fait en le guérissant d'un chancre qui, sans vos remèdes, l'aurait très certainement, et peut-être avant aujourd'hui, privé de la vie.

M. Morisset aurait été heureux d'aller lui-même vous remercier et témoigner à Lanoraie de sa guérison, mais il ne le peut pas. Il ne cesse de proclamer partout votre habileté et l'effet de vos remèdes, qui l'ont guéri radicalement.

Veuillez agréer M. le Docteur respects de votre très humble viteur. B. LAURENT CÉROB, P. 18 Juillet 90.

BEATS THEM ALL! 12000 pages of reading matter are found in the 30 volumes of Chambers' Encyclopaedia which furnish, post-paid, in connection with our twice-a-week edition, one year, for \$3.00

THE ADVERTISER is the oldest newspaper in New-York City. Its Weekly edition is published in two sections and comes out every Tuesday and Friday—104 times during the year; has six to eight pages every issue, is well printed, has plenty of pictures, short stories, telegraphic news, financial and market reports, a woman's page and the latest editorials published by any New-York paper. It is a model home paper, with elevating and entertaining reading matter, devoid of sensational and objectionable advertisements. All for \$3.00 a year. Specimen copies and Premium Lists with full particulars of the Attractive Inducements for Agents sent Free on application to

The Advertiser, 29 PARK ROW, NEW-YORK 8 Mars 1891.

SÛRES PILULE VÉGÉTALES SUCRÉES INFALLIBLES DE BRISTOL PROMPTES

Faciles à prendre



Faciles à prendre

Faciles à prendre

Faciles à prendre

Faciles à prendre

Faciles à prendre

Faciles à prendre

Faciles à prendre

Faciles à prendre

Faciles à prendre